

Commune de La COUARDE-SUR-MER
Mairie
9 Grande Rue
17670 LA COUARDE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

N° 2022047

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 21 juin 2022, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Mesdames Béatrice TURBE, Peggy LUTON, Virginie BESSON, Carine LUTT, Dominique BAESJOU, Nadège BIELOT ainsi que Messieurs Patrick RAYTON, Denis GIRAUDEAU, Jean-Yves DUTERTRE, Jacques DURET, Franck DUVERNAY, Jean-Claude BROCHARD, Philippe MARSAC.

Étaient absents : Madame Vanina PICHEVIN et Monsieur Mathieu BONITON.

Pouvoirs : Vanina PICHEVIN à Franck DUVERNAY,
Mathieu BONITON à Virginie CANARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves DUTERTRE

OBJET : BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL « LE REMONDEAU »
2022 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le budget primitif voté le 16 décembre 2021 et le budget supplémentaire approuvé le 28 mars 2022 ;

Considérant que le camping municipal est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) assujetti à l'impôt sur les sociétés (IS) prélevé sur les bénéfices réalisés au cours d'un exercice annuel ;

Considérant les bons résultats enregistrés en 2021, soit 74 645,00 €, l'impôt sur les sociétés s'élève à 19 781 € ;

Considérant la demande d'AG2R Agirc-Arrco de régler la somme de 9 860,31 € au titre des cotisations non réglées en 2017 ;

Considérant que les agences d'intérim ont été moins sollicitées pour couvrir les besoins en personnel saisonnier ;

Considérant l'acquisition de deux vélos avec remorques pour 731,66 € HT ;

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier, comme suit, les prévisions budgétaires :

Section de fonctionnement - Dépenses

IMPUTATION	OBJET	DM 1(€)
61528	Autres services extérieurs	-4 000,00
6238	Relations publiques	-3 000,00
6218	Personnel extérieur	-19 000,00
6411	Salaires	19 300,00
6453	Caisse de retraite	9 900,00
6478	Autres charges sociales diverses	-5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-6 000,00
6951	Impôt sur les bénéfiques	7 800,00
TOTAL		0,00

Section de fonctionnement - Recettes

IMPUTATION	OBJET	DM 1(€)
TOTAL		0,00

Section d'investissement - Dépenses

IMPUTATION	OBJET	DM 1(€)
2182	Matériel de transport	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	- 1000,00
TOTAL		0,00

Section d'investissement - Recettes

IMPUTATION	OBJET	DM 1(€)
TOTAL		0,00

Entendu l'exposé, après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget annexe du camping municipal Le Rémondeau telle qu'exposée.

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations.
A La Couarde, le 1^{er} juillet 2022.
Le Maire,
Patrick RAYTON.

